



APPEL A CANDIDATURE FETE DE LA MUSIQUE 2025

COMMUNE DE SAINT-ANDRE

Avis de publication préalable à la délivrance d'un titre d'occupation du domaine public en vue d'une exploitation économique (art.L2122-1-1 à L2122-1-4 du CGPPP)

I/ OBJET DE LA CONSULTATION

Mise à disposition de 3 emplacements sur le domaine public le samedi 21 juin 2025 dans le cadre de la fête de la musique.

II/ CARACTERISTIQUE DES EMPLACEMENTS MIS A DISPOSITION

- Adresse : complexe sportif Sarda Garriga

- Retrait du dossier : www.saint-andre.re

- Dépôt du formulaire de demande d'occupation du domaine public au service courrier – Hôtel de ville place du 2 décembre BP 505 97 440 Saint André ou par mail à culture@saint-andre.re

III/ CONDITIONS DE PARTICIPATION A LA PROCEDURE DE SELECTION

Ce dossier devra comprendre :

La fiche de participation dûment remplie et signée ;

Le registre de commerce de moins de 3 mois ;

Les copies des pièces suivantes :

**Pièce d'identité du demandeur,*

**Justificatif d'adresse de moins de 3 mois*

**Attestation d'assurance de son activité et de responsabilité civile en cours de validité,*

**Attestation d'hygiène alimentaire (si alimentaire),*

** Attestation de conformité électrique (camion bar/ food truck),*

** Copie de la carte de marchand ambulant*

Toutes demandes incomplètes ou hors délais ne seront pas instruites.

IV/ CRITERE DE SELECTION

- Les activités de fritures seront interdites sur les étalages.

-Nature et qualité des produits proposés en rapport avec l'événement.

-Qualité esthétique et visuel du stand ou du matériel (kitchenettes, roulottes)

Les emplacements seront attribués selon les critères établis ci-dessus.

Pour tous renseignements, merci de vous rapprocher de la Direction du Développement Culturel

Tél : 0262 46 87 16